



MASTER 2 Recherche
Co-accréditation Lyon 3 – ENS de Lyon

Mention : « PHILOSOPHIE »

Parcours :
« PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE »

année 2026-2027

Attention : ce document est susceptible d'être modifié et complété

CONTACTS

Responsable pédagogique du parcours :

Stéphane MADELRIEUX (Lyon 3)

stephane.madelrieux@univ-lyon3.fr

Secrétariat du Master (Lyon 3)

M2PC : Olivia MORBACH

téléphone : 04 78 78 70 42

olivia.morbach@univ-lyon3.fr

M1 : Sandrine BAROU

téléphone : 04 78 78 72 61

sandrine.barou@univ-lyon3.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Mardi 9h30-12h30

Mercredi 13h30-15h30

Jeudi 9h30-12h30

Vendredi 9h30-11h30

Référent pour l'ENS de Lyon

Arnaud Milanese (ENS de Lyon)

arnaud.milanese@ens-lyon.fr

Secrétariat ENS de Lyon

téléphone : 04 37 37 61 69

CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis.e au parcours de M2 « Philosophie contemporaine », il faut préférentiellement être détenteur/trice d'un M1 de philosophie.

1. M1 mention « Philosophie » à Lyon 3/ENS de Lyon

Les étudiant.e.s de Lyon 3 et de l'ENS de Lyon détenteurs/trices du M1 mention « Philosophie » sont de droit admis.e.s dans l'un des parcours de deuxième année. Leur candidature au parcours « philosophie contemporaine » fait toutefois l'objet d'un examen visant à vérifier la pertinence d'une telle orientation compte tenu de leur projet de recherche et de leur projet professionnel.

2. M1 de philosophie

Les candidatures des étudiant.e.s ayant validé un M1 (ou un diplôme équivalent) de philosophie ailleurs ou dans une autre mention (ex : M1 « Histoire de la philosophie » à Lyon 3 ou l'ENS de Lyon) seront examinées au cas par cas. La candidature est à déposer sur e-candidat selon le calendrier en vigueur. Il importe de soigner la partie « projet » du dossier, en montrant son adéquation à la formation proposée.

3. Pas de M1 de philosophie

Les candidatures des étudiant.e.s ayant validé un M1 ou un diplôme équivalent dans une autre discipline seront examinées au cas par cas. Si la formation ne comporte aucune validation d'enseignement en philosophie, le/la candidat.e sera invité.e à se réorienter vers une licence ou un M1 de philosophie selon les cas. Il importe de soigner la lettre de motivation et la partie « projet » du dossier en montrant son adéquation à la formation proposée. La candidature est à déposer sur e-candidat selon le calendrier en vigueur.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours de M2 "Philosophie contemporaine" est une formation proposée à la suite du M1 de la Mention « philosophie » qui constitue un tronc commun pour l'ensemble des parcours de M2. Il se veut :

1. **Généraliste** : à la différence d'autres parcours de M2 proposées à Lyon 3 (« Philosophie politique, juridique et morale », « TREE : Transition écologique : éthique et environnement », « Culture et santé », « Logique, histoire et philosophie des sciences et des techniques »), la formation proposée en « Philosophie contemporaine » n'est pas spécialisée sur un objet ou thème déterminé (le droit, l'environnement, la médecine, la science) ni sur un sous-champ disciplinaire en particulier (la politique, l'éthique ou l'épistémologie). Des cours sont proposés aussi bien en philosophie morale et politique qu'en philosophie des sciences, en philosophie esthétique qu'en métaphysique ou philosophie de la religion. Elle entend prolonger ainsi la formation généraliste des étudiants de M1 pour leur permettre de passer les concours ou envisager un doctorat.

2. **Pluraliste** : cette spécialité ne s'inscrit pas dans une tradition philosophique ou un style de pensée unique et déterminé, mais entend au contraire permettre aux étudiants de découvrir les tendances et pratiques de la philosophie contemporaine dans toute leur pluralité et dans une ouverture internationale. Le parcours présente ainsi des styles d'analyse, des méthodes, des thèses et des concepts tirés des différents courants philosophiques majeurs de l'époque contemporaine : philosophie analytique, phénoménologie, poststructuralisme, féminisme, pragmatisme, épistémologie historique, etc.

3. **Ancré dans la pensée contemporaine** : à la différence de la mention « Histoire de la philosophie », elle aussi généraliste et pluraliste, le parcours « philosophie contemporaine » est résolument tourné vers les débats, problèmes et concepts de notre époque : le genre, l'écologie et l'environnement, la justice internationale, la démocratie, les technologies, la santé, etc.

4. **Pour la recherche** : la majorité des cours disciplinaires (5 sur 7) sont proposés au premier semestre, ce qui permet de consacrer la majeure partie du temps du second semestre à la rédaction du mémoire de recherche. Un séminaire de méthodologie de la recherche et de suivi des mémoires accompagne cette rédaction.

5. **Pour les concours de l'enseignement (CAPES, agrégation)**. Pluraliste et généraliste, ce parcours permet également de fortifier sa culture en histoire de la philosophie contemporaine (XXe-XXIe siècles), qui constitue une part importante des programmes des concours d'enseignement. En outre, l'ancrage dans le contemporain ne se fait pas dans l'exclusion de l'histoire de la philosophie : le bloc « Sources historiques de la philosophie contemporaine » permet de réinscrire les problèmes et concepts contemporains dans une histoire longue de la philosophie et vise à renforcer la culture philosophique générale dans l'optique de la préparation des concours.

6. **Multisite** : si une majorité de cours se passe à Lyon 3, la co-accréditation du parcours permet de valider plusieurs cours à l'ENS de Lyon et un cours à Lyon 2, permettant le choix entre un large jeu d'options.

MAQUETTE

Matières Semestre 3		type/volume		MCC	Crédits (ects)	mutualisations	
		CM	TD				
	UEF. Tendances et pratiques de la philosophie contemporaine internationale (2 cours au choix)						
UEF 1. Philosophie de langue française		24		CC	2 x 6	M2HP (1 sur les 3)	
UEF 2. Philosophie de langue allemande		24		TE			
UEF 3. Philosophie de langue anglaise		24		CC			M2 LLCER
	UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine (2 cours au choix)						
UEC A1. Esthétique contemporaine		24		TE	2 x 6	HP	
UEC A2. Philosophie de la justice		18		CC		PPJE (+ EEE)	
UEC A3. Ethique environnementale		24		CC		EEE	
UEC A4. Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie		22		TO		CS	
UEC A5. Histoire et philosophie des technologies		18		CC		LHPST (+ CS)	
UEC A6. Histoire et philosophie des sciences formelles		20		CC		LHPST	
UEC A7. Féminismes et pensées critiques (ENS)		18		CC		Dispensé à l'ENS de Lyon	
UEC A8. Minorités religieuses, altérité, dialogue (SRS), <i>non ouvert cette année</i>		24		CC		Dispensé à Lyon 2 (master SRS)	
	UEC 3. Sources historiques de la philosophie contemporaine (1 cours au choix)						
UEC B1. Philosophie morale, juridique et politique		24		TE	1 x 6	HP	
UEC B2. Philosophie des sciences		24		TO		LHPST (+ HP)	
UEC B3. Philosophie moderne et contemporaine		24		TE		HP (+ Agrégation, écrit, auteur 2)	
UEC B4. L'actualité des Classiques		22		CC		Dispensé à l'ENS de Lyon	
SOUS-TOTAL					30		

Matières Semestre 4		type/volume		MCC	Crédits (ects)	mutualisations
		CM	TD			
	UE 1. Débats et controverses (2 sur 3)					
Débats et controverses : Normes et pratiques		24		CC	4	PPJE
Débats et controverses : Savoirs et rationalité		24		CC	4	PPJE, LHPST
Civilisation - histoire des idées		21		TO	4	M1 LLCER

(cours en anglais, <i>non ouvert cette année</i>)					
UE2 : Expérience et pratique de la recherche					
Mémoire de recherche			TE	13	
Séminaire de méthodologie de la recherche	24		CC	2	
Actualité de la recherche		12	Att.	2	
UE3 : Compétences professionnelles					
Langues vivantes		18	CC	2	Anglais commun LHPST/M2HP
Stage professionnel		12	Att.	2	
Projet Professionnel Personnalisé (PPP)		3	Att.	1	Commun Mention Philosophie
SOUS-TOTAL				30	
TOTAL				60	

PRESENTATION DE LA MAQUETTE

Légende

Agrégation : Préparation à l'agrégation (post-master)

CS : mention « Philosophie », parcours M2 « Culture et Santé » (Lyon 3) ; responsable : E. Giroux.

EEE : mention « Philosophie », parcours M2 « Éthique, Écologie et Environnement » (Lyon 3). Responsable : M. Cozic et C. Harpet.

HP : mention « Histoire de la philosophie » (co-accrédité Lyon 3-ENS de Lyon). Responsable : A. Rieber.

LHPST : mention « Philosophie », parcours « Logique, Histoire et philosophie des sciences et des techniques » (Lyon 3). Responsable : S. Loeve.

LLCER : Master Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Etudes Anglophones (Faculté des Langues, Lyon 3). <https://facdeslangues.univ-lyon3.fr/master-llcer-etudes-anglophones-3>

MCC : Modalité de contrôle des connaissances.

P : mention « Philosophie ». Une mention correspond à un diplôme national. Elle peut se diviser en plusieurs parcours spécialisés aboutissant tous à l'obtention du même diplôme. La mention P est en forme de Y : un tronc commun en M1 qui se divise en plusieurs parcours en M2. La mention HP est un autre diplôme, indépendant.

PPJE : mention « Philosophie », parcours M2 « Philosophie politique, juridique et éthique » (Lyon 3). Responsable : N. Nayfeld.

SRS : Master Science des religions et société, Lyon 2 (<https://www.univ-lyon2.fr/master-2-sciences-des-religions-et-societes-presentiel>). Le Master relève de l'Institut Supérieur d'Etude des religions et de la laïcité (<http://www.iserl.fr>). Responsable pour la Faculté de philosophie de Lyon 3 : T. Gontier (PR émérite).

UE : unité d'enseignement

UEF : unité d'enseignement fondamental (tronc commun du parcours)

UEC : unité d'enseignement complémentaire (options)

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Le choix des cours d'option dans chaque groupe fait l'objet d'un « contrat pédagogique » à remplir et remettre au secrétariat en début d'année. Le formulaire est fourni dans le dossier de pré-rentree (ou à retirer au secrétariat). **Bien préciser, pour chaque cours en doublon, s'il sera validé à Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon.**

UEF. Tendances et pratiques de la philosophie contemporaine internationale

Ces cours disciplinaires sont portés par le parcours « Philosophie contemporaine ». Ils constituent le tronc commun de la formation. Ils visent à donner aux étudiant-es un panorama sur le paysage philosophique international, en leur donnant des outils pour en comprendre les traditions, les problèmes et les concepts. Les intitulés sont à comprendre de manière souple (philosophie francophone, germanophone, anglophone) et n'interdisent pas d'aborder d'autres traditions ou auteurs. Ils peuvent porter sur des textes en langue originale, mais ils se déroulent en français. Les cours de « Débats et controverses » du second semestre permettent de compenser la juxtaposition des trois cours précédents en prenant comme objet direct des débats philosophiques pouvant faire intervenir des acteurs de nationalités et/ou de traditions et de style philosophiques différentes.

UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine

Ces cours sont des options prises dans les autres parcours de la mention « Philosophie » ou dans d'autres mentions. Ils permettent de spécifier la formation philosophique sur des objets et questions plus précises du débat contemporain et relevant de champs philosophiques plus déterminés (épistémologie, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie de la religion notamment). Le large choix d'options proposées permet à chacun-e de construire sa formation en fonction de ses intérêts.

Le cours intitulé « Minorités religieuses, altérité, dialogue » est une option prise dans le Master SRS (Science des religions et Sociétés) à l'Université Lyon 2. Il se compose de 12h de philosophie de la religion et de 12h d'histoire de la religion. *Attention : ce cours ne sera pas ouvert en 2026-2027 pour validation suite à la fermeture progressive du Master SRS.*

UEC 2. Sources historiques de la philosophie contemporaine

Ces cours, en commun avec la mention « Histoire de la philosophie » (co-accréditée avec l'ENS de Lyon), permettent de renforcer la culture historique tout en replaçant les problèmes et débats contemporains dans la perspective plus longue de la constitution de la modernité. Ils permettent également de poursuivre la formation générale en vue de la préparation aux concours (CAPES et Agrégation).

UE1. Débats et controverses (second semestre)

Les cours de « Débats et controverses » constituent le tronc commun du second semestre. Ils permettent de compenser la juxtaposition des trois cours du tronc commun du premier semestre en prenant comme objet direct des débats philosophiques pouvant faire intervenir des acteurs de nationalités et/ou de traditions et de styles philosophiques différents.

Le cours « **Civilisation - histoire des idées** » pris à la Faculté des Langues de Lyon 3, dans le Master Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Etudes Anglophones, permet de valider un cours entièrement en anglais. Il peut se substituer à

l'un des deux cours de « Débats et controverses ». *Attention : ce cours ne sera pas ouvert en 2026-2027 pour validation.*

UE 2. Expérience et pratique de la recherche (second semestre)

1. Le mémoire de recherche compte pour 13 ects. Le choix du sujet doit bien sûr relever de la philosophie contemporaine (XXe-XXIe siècles) et, dans la mesure du possible, être dans la continuation du pré-mémoire de M1. Une fiche de dépôt de sujet est distribuée à la rentrée à faire signer par le/la directeur/trice de mémoire.
2. Le séminaire de méthodologie permet aux étudiant-es d'exposer en public l'état d'avancement de leur recherche et de discuter collectivement des questions de méthode. Il est validé, sans attribution de note, par la présentation de l'état des travaux lors d'une des séances.
3. Le séminaire « Actualité de la recherche » consiste à assister et à participer aux manifestations scientifiques organisées tout au long de l'année par les équipes de recherches en philosophie de Lyon, et, avant tout par l'équipe de recherche associée à la Faculté de philosophie : l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhil, UE 4187). Pour les manifestations scientifiques, l'étudiant-e validera sa présence à un colloque de deux jours ou à deux journées d'étude ou à 6 séances de séminaire par un formulaire de justificatif de présence (dans les dossiers de pré-rentree ou à retirer au secrétariat et à faire signer par l'organisateur-trice du colloque). Ce module peut être validé tout au long de l'année et non pas seulement au premier semestre. Les étudiant-es sont invités à consulter les pages de l'équipe de recherche (<http://facdephilo.univ-lyon3.fr/recherche/institut-de-recherches/>) et les actualités de la Faculté de philosophie (<http://facdephilo.univ-lyon3.fr/actualites/>). Les manifestations organisées par les laboratoires TRIANGLE (ENS de Lyon) et l'IHRIM (ENS de Lyon), dans la mesure où elles relèvent bien de la philosophie, peuvent également être validées (à vérifier en amont avec S. Madelrieux).

UE 3. Compétences professionnelles (second semestre)

1. Langues vivantes : la validation d'un niveau de langue est désormais obligatoire dans toutes les formations de master. Un cours de langue anglaise sera assuré à la Faculté par un.e intervenant.e de la Faculté des Langues de l'Université Lyon 3. Il s'agit d'un cours d'anglais pour philosophes.
2. Stage : un stage est obligatoire dans toutes les formations de master, y compris de recherche. Il faut établir une convention de stage en amont, en vous rapprochant du secrétariat pour la procédure. Une dispense est possible pour les étudiant.es pouvant justifier d'une activité salariée ou associative supérieure à 12h dans l'année.
3. PPP : sa validation se fait par la présence (obligatoire) à une journée de présentation des possibilités de poursuite d'études (concours de l'enseignement, thèse de doctorat) et des débouchés (enseignement, recherche, autres).

Cours à l'ENS de Lyon (cours « doublon »)

Outre les cours UEC A7 (Féminismes et pensées critiques) et UEC B4 (L'actualité des Classiques) qui figurent dans la maquette, un certain nombre de cours proposés à l'ENS de Lyon peuvent être validés en lieu et place des cours correspondants à Lyon 3 sous le même intitulé (cours dit « doublons »). Ces cours de l'ENS de Lyon sont ouverts aussi bien aux étudiants de Lyon 3 qu'aux élèves normaliens. Reportez-vous à la p. 11 de cette plaquette pour voir un tableau récapitulatif des cours doublons. Pour la liste détaillée, voir p. 29. Voir le descriptif précis de ces cours sur le site internet de l'ENS de Lyon. Les

horaires indiqués dans la maquette correspondent au volume des cours dispensés à Lyon 3. Les cours à l'ENS de Lyon sont généralement de 22hCM. Ils sont généralement validés en contrôle continu, et non par un examen terminal.

Emploi du temps

Pour les choix d'option, nous garantissons autant que possible la compatibilité des emplois du temps des cours portés par le parcours « Philosophie contemporaine » avec les autres cours dispensés à Lyon 3. Nous ne pouvons garantir leur compatibilité avec les cours dispensés à l'ENS de Lyon ou à Lyon 2.

MCC : Modalité de contrôle des connaissances. Les MCC indiqués ici concernent les validations des cours à la Faculté de philosophie de Lyon 3. Pour les cours de l'ENS de Lyon, la validation se fait généralement en contrôle continu (à vérifier sur le site internet de l'ENS et auprès de l'enseignant.e).

CC : contrôle continu (forme et calendrier laissés à la liberté de l'enseignant.e.)

TE : terminal écrit (pendant les sessions officielles d'examen)

TO : terminal oral (pendant les sessions officielles d'examen)

Contrairement à la validation par TE et TO pour lesquels deux sessions d'examen sont prévues (la seconde session du premier comme du second semestre ayant lieu en fin d'années scolaire, vers juin), la note de CC reportée sur le bulletin est définitive (pas de seconde session).

LISTE DES ENSEIGNANTS TITULAIRES DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE DE LYON 3

PROFESSEUR-ES DES UNIVERSITÉS (PR)	
Mikaël COZIC	Philosophie des sciences, philosophie formelle, philosophie de l'économie Philosophie de la connaissance, philosophie de l'esprit Philosophie de la santé
Isabelle DELPLA	Ethique et politique, éthique appliquée, sciences humaines Droit et justice internationale (guerres, justices transitionnelles) Philosophie du langage et philosophie anglophone contemporaine
Elodie GIROUX	Philosophie et histoire de la médecine Philosophie et histoire des sciences (biologiques, médicales et les statistiques) Questions contemporaines liées aux risques et à l'environnement
Maï LEQUAN	Histoire de la philosophie moderne Idéalisme allemand (Kant, Hegel, Schelling) Philosophie morale
Stéphane MADELRIEUX	Philosophie anglophone (empirisme, pragmatisme) Philosophie française contemporaine Métaphysique, philosophie de la connaissance
Jean-François PRADEAU	Histoire de la philosophie Philosophie ancienne
Audrey RIEBER	Esthétique, philosophie de l'art Philosophie allemande Épistémologie de l'histoire de l'art
MAÎTRE-SSes DE CONFÉRENCES (MCF)	
Charles EHRET	Philosophie médiévale Métaphysique Théologie
Johanna LENNE-CORNUEZ	Philosophie morale Éthique appliquée (environnement, féminisme, etc.) Philosophie des Lumières
Sacha LOEVE	Histoire et philosophie des techniques et technologies Histoire et philosophie des sciences Philosophie française contemporaine
Nicolas NAYFELD	Philosophie politique et juridique Philosophie morale Philosophie polonaise (école de Lvov-Varsovie)
Pierre-Jean RENAUDIE	Philosophie allemande contemporaine Phénoménologie, existentialisme Philosophie de l'esprit

Alessio SANTORO	Philosophie ancienne Métaphysique et physique ancienne, philosophie du langage Logique et histoire de la logique Philosophie islamique
Lucien TRICARD	Philosophie générale des sciences ; métaphysique des sciences Philosophie des mathématiques et de la physique Logique

Contact enseignants de Lyon 3 : prenom.nom@univ-lyon3.fr (cf. site internet de la Faculté).

Direction du mémoire et membres du jury de soutenance

Le mémoire de M2 peut être dirigé par n'importe quel-le enseignant-e de la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou de l'ENS de Lyon. La ou le deuxième membre du jury lors de la soutenance peut être n'importe quel-le enseignant-e de la Faculté (MCF aussi bien que PU ou MCF HDR) comme de l'ENS de Lyon. Les étudiants inscrits dans ce parcours s'engagent à faire leur mémoire en philosophie contemporaine (XXe-XXIe), et non en histoire de la philosophie, pour lequel l'autre mention de master « Histoire de la philosophie » est appropriée.

Lexique

MCF (titulaire) : Maître-sse de Conférences (recruté-e après une thèse de doctorat) ; habilité-e à diriger des mémoires de master.

PR (titulaire) : Professeur-e des Universités (recruté-e après une HDR) ; habilité-e à diriger des thèses de doctorat.

HDR : habilitation à diriger des recherches dans le cadre d'une thèse de doctorat. Tous les PR sont HDR.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Contractuel-le (pour un an) généralement en fin de thèse ou en post-doctorat, recruté-e par la commission de spécialistes de la Faculté de philosophie.

Moniteur-trice : Contractuel-le, généralement en cours de thèse.

Chargé-e de cours : Enseignant-e extérieur-e chargé-e de vacations (cours ponctuel sous contrat) à la Faculté de philosophie.

MASTER 2 PARCOURS « PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE » OFFRE DE COURS 2026-2027 <i>Voir p. 28 pour la liste détaillée des cours proposés à l'ENS de Lyon</i>		
UEF. TENDANCES ET PRATIQUES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE (SEMESTRE 3) (2 COURS AU CHOIX)		
	ENS de Lyon	Lyon 3
UEF 1. Philosophie de langue française		Simondon dans la philosophie française du XXe (S. Loeve)
UEF 2. Philosophie de langue allemande	L'appropriation de la nature chez Hegel et Adorno (Jean-Baptiste Vuillerod)	Les facultés de Kant à Heidegger (Chiara Pavan)
UEF 3. Philosophie de langue anglaise	Gender, Culture and Equality (Sophie Guérard de Latour)	Pragmatisme et fondationalisme (S. Madelrieux)
UEC 1. Questions et enjeux de la philosophie contemporaine (S3) (2 cours au choix)		
UEC A1. Esthétique contemporaine		L'art rend visible (A. Rieber)
UEC A2. Philosophie de la justice		Les théories de la justice (I. Delpla)
UEC A3. Ethique environnementale		Ethiques environnementales (J. Lenne-Cornuez)
UEC A4. Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie	Méthodes et pratiques de l'éthique de la santé (Julie Henry)	Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie (coord. C. Gauld & E. Giroux)
UEC A5. Histoire et philosophie des technologies		L'instrument scientifique (Sacha Loeve)
UEC A6. Histoire et philosophie des sciences formelles	Epistémologie de la modélisation (Sara Franceschelli)	
UEC A7. Féminismes et pensées critiques (ENS)	<i>cours non ouvert au premier semestre, mais validable au second semestre</i>	
UEC A8. Minorités religieuses, altérité, dialogue (ISERL)		
UEC 2. Sources historiques de la philosophie contemporaine (S3) (1 cours au choix)		
UEC B1. Philo. morale, juridique et politique	La liberté politique (Sophie Guérard de Latour)	Bergson de la guerre à la paix Alessandro Taverniti
UEC B2. Philosophie des sciences	Philosophie et épistémologie des sciences sociales (Claude Gautier et Arnaud Milanese)	Philosophie de la mesure (J. Tricard)
UEC B3. Philosophie moderne et contemporaine	Problèmes de la modernité (Delphine Antoine et Samuel Lézé)	Pourquoi quelque chose plutôt que rien (C. Ehret)
UEC B4. L'actualité des Classiques	Malebranche : philosophie morale et sciences de l'homme (Maxime Ilou)	

UE 1. Débats et controverses (semestre 4) (2 cours au choix)		
Débats et controverses :	La mort de l'art, de l'esthétique	Le pardon

Normes et pratiques	allemande à l’art contemporain (Jean-Baptiste Vuillerod)	(N. Nayfeld)
Débats et controverses : Savoirs et rationalité	Féminisme et pensée critique (Elise Huchet)	Le structuralisme (J. Tricard)
Civilisation - histoire des idées (cours en anglais, LLCER)		
UE2 : Expérience et pratique de la recherche		
Séminaire de méthodologie de la recherche		S. Madelrieux

DESCRIPTIF DES COURS DE LYON 3

Les informations sur les cours et séminaires de l'ENS de Lyon sont disponibles en ligne : « Offre de cours Girofle 2026-2027- Ecole Normale Supérieure de Lyon » (recherche par code de cours, par département ou par discipline).

RENTREE ET HORAIRES

ATTENTION, les cours à Lyon 3 commencent le 1er septembre 2026, avant les cours à l'ENS de Lyon. La réunion de pré-rentree à Lyon 3 aura lieu le lundi 31 août, à 14h.

Les élèves et étudiant.e.s normalien.ne.s désireux/ses de valider des cours à Lyon 3 doivent vérifier leurs horaires et salles sur le site internet de la Faculté ou sur les panneaux d'affichage de la Faculté de philosophie (15 quai Claude Bernard) et se présenter en cours dès la semaine de rentrée à Lyon 3. Les étudiant.e.s de Lyon 3 sont également invité.e.s à se renseigner sur les horaires et salles des cours de l'ENS de Lyon qu'ils/elles désirent valider sur le site internet de l'ENS de Lyon ou directement sur place.

UEF. TENDANCES ET PRATIQUES DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE

Philosophie contemporaine de langue française

Enseignant : Sacha Loeve

Titre : Du mode d'existence de la pensée technologique de Simondon dans la philosophie française du XXe siècle

Validation : CC

Descriptif :

A l'occasion de l'inscription de *Du mode d'existence des objets techniques* (MEOT) au programme l'agrégation de philosophie, ce cours resituera cette œuvre singulière – longtemps considérée comme un OVNI philosophique – dans son contexte philosophique mais aussi au sein des sciences humaines et des réflexions sur la technique de l'époque. Il s'interrogera sur le statut, les grandes approches et les conditions d'émergence d'une philosophie de la technique et sur la manière originale dont Simondon situe son point de départ dans « l'objet technique » et oriente sa propre démarche en direction d'un pluralisme des « modes d'existence ». Le cours alternera séminaire de lecture du MEOT et mises en perspective comparatives et critiques.

Bibliographie

Outre l'œuvre centralement étudiée (le MEOT), les titres ci-dessous visent à donner de grands repères. Des références plus spécifiques seront indiquées pour chaque séance.

- SIMONDON, Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques* (1958), Paris, Flammarion, « Champs Essais », 2024.
- SIMONDON, Gilbert, *Sur la technique (1953-1983)*, Paris, PUF, 2014.

- BARTHELEMY, Jean-Hugues, *Simondon ou l'encyclopédisme génétique*, Paris, PUF, coll. « Sciences, Histoire et Société », 2008.
- GUCHET, Xavier, *Pour un humanisme technologique. Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*, Paris, PUF, coll. Pratiques théoriques, 2010.

Philosophie de langue allemande

Enseignant : Chiara Pavan

Titre : *De la faculté au pouvoir. Une histoire de la transformation du sujet dans la philosophie allemande*

Évaluation : TE 4h

Descriptif :

Dans le panorama philosophique contemporain, on remarque une insistance particulière sur la notion de « capacité » - ou de « capabilité » - employée pour penser l'homme et son inscription dans le monde social et naturel. Cette notion de « capacité » semble avoir remplacé celle de « faculté » qui, jusqu'au 19^{ème} siècle, servait à distinguer et décrire les caractéristiques de l'âme.

L'objectif de ce cours est de retracer, dans le tournant phénoménologique du début du 20^{ème} siècle, l'abandon du vocabulaire de la faculté et la transition de la notion de « faculté » à celle de « pouvoir », dont hérite aujourd'hui l'idée de « capacité ». Ce cours montrera par là les transformations de la compréhension du sujet qui se produisent à l'articulation du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, ainsi que les difficultés qui sont attachées à ces transformations.

On étudiera, à partir de la philosophie des facultés kantienne et de ses différentes interprétations, le remaniement de la notion de faculté proposé par Husserl, et la tentative de dépassement du concept de « faculté » dans l'œuvre de Heidegger.

Bibliographie préliminaire

E. Kant, *Critique de la raison pure*, trad. fr. A. Renaut, Paris, Aubier, 1997.

E. Husserl, *Idées directrices... II*, trad. fr. E. Escoubas, Paris, Puf, 1996.

E. Husserl, *Méditations cartésiennes*, trad. fr. M. de Launay, Paris, Puf, 1997.

M. Heidegger, *Être et temps*, trad. fr. E. Martineau, Paris, Authentica, 1985.

M. Heidegger, *Kant et le problème de la métaphysique*, trad. fr. A. de Waelhens et W. Biemel, Paris, Gallimard, 1953.

M. Heidegger, *Les problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, trad. J.-F. Courtine, Paris, Gallimard, 1985.

J. Haugeland, *Having Thought. Essays in the Metaphysics of Mind*, Cambridge, Harvard University Press, 1998.

M. Nussbaum, *Capabilités*, Paris, Flammarion, 2024.

P. Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 2005.

D. Pradelle, *Au-delà de la révolution copernicienne*, Paris, Puf, 2012.

D. Pradelle, *Généalogie de la raison*, Paris, Puf, 2013.

Philosophie de langue anglaise

Enseignant : Stéphane Madelrieux

Titre : Pragmatisme et fondationalisme

Validation : CC

Descriptif : Le pragmatisme est un courant de pensée philosophique d'origine états-unienne qui entend éclairer tous les aspects de l'expérience humaine en les considérant du point de vue d'un organisme social intelligent en prise avec un environnement complexe et changeant. Le fondationalisme est la quête d'un fondement si certain qu'il permettrait de garantir de manière infaillible les croyances et les valeurs qu'on pourrait en dériver. Ce cours proposera d'éclairer le sens et la valeur de la philosophie pragmatiste en général en la considérant du point de vue de sa critique du fondationalisme (plutôt que de sa théorie de la vérité). Réciproquement, il cherchera à définir et analyser le fondationalisme en général dans une perspective pragmatiste (plutôt qu'analytique ou continentale), en en faisant un phénomène culturel et non pas seulement un problème de philosophie de la connaissance ou de métaphysique. Les principaux auteurs pragmatistes mobilisés seront Charles S. Peirce, William James, John Dewey et Richard Rorty.

Bibliographie (“*” = corpus de base)

BERNSTEIN Richard, 2010, *The Pragmatic Turn*, Cambridge, Polity Press

DEWEY John, 2014, **La Quête de certitude. Une étude de la relation de la connaissance à l'action* (1929), Paris, Gallimard ; 2016, *L'influence de Darwin sur la philosophie* (1909), Paris, Gallimard [voir dans la documentation électronique de la bibliothèque Diderot, onglet « Past Masters », les versions originales]

FISH Stanley, 1989, « Anti-Foundationalism, Theory Hope, and the Teaching of Composition », in *Doing What Comes Naturally*, Durham and London, Duke University Press

HOOKWAY Christopher, 1986, « Peirce, le fondationalisme et la justification des connaissances », *Philosophie*, n° 10, 1986, p. 46-68

JAMES William, 2007, **Le Pragmatisme* (1907), Paris, Flammarion ; 2007, *Essais d'empirisme radical* (1912), Paris, Flammarion ; [voir « Past Masters » pour les versions originales]

MADRELIEUX Stéphane, 2016, *La Philosophie de John Dewey*, Paris, Vrin

Mc MULLIN E., 1976, « Le déclin du fondationnalisme », *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, tome 74, n°22, pp. 235-255

PEIRCE Charles Sanders, 2002, **Pragmatisme et pragmatisme. Œuvres 1*, Paris, Les éditions du Cerf ; 2003, *Pragmatisme et sciences normatives. Œuvres philosophiques, volume II*, Paris, Les éditions du Cerf [voir « Past Masters » pour les versions originales]

RORTY R., 1995, **L'Espoir au lieu du savoir. Introduction au pragmatisme*, Paris, Albin Michel ; 1993, *Conséquences du pragmatisme* (1982), Paris, Le Seuil ; 2017, *La philosophie et le miroir de la nature* (1979), Paris, Le Seuil

SELLARS W., 1992, *Empirisme et philosophie de l'esprit* (1956), préf. R. Rorty, Combas, L'Éclat

SOSA E., 2019, “Foundationalism”, *Routledge Encyclopedia of Philosophy*

WILLIAMS M., 1995, *Problems of Knowledge: A Critical Introduction to Epistemology*, Oxford, Oxford University Press ; 1999 (2nd éd), *Groundless Belief: An Essay on the Possibility of Epistemology*, Princeton

UEC 1. QUESTIONS ET ENJEUX DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Esthétique contemporaine**Enseignant :** Audrey Rieber**Titre :** L'art rend visible**Validation :** CC**Descriptif****L'art rend visible**

Le cours prend pour point de départ la fameuse formule de Paul Klee : « L'art ne rend pas le visible, il rend visible ». Cette expression, tirée de *Théorie de l'art moderne* (1920), invite à interroger le rapport de l'art à la nature (imitation), la puissance cognitive et la portée métaphysique des œuvres d'art ainsi que l'activité créatrice. Quelle est cette visibilité à laquelle seul l'artiste pourrait nous donner accès et quelles sont les voies d'une telle manifestation ? De Maurice Merleau-Ponty à Gilles Deleuze en passant par Theodor W. Adorno, les philosophes parmi les plus importants du XX^e siècle n'ont eu de cesse de se référer à Klee pour théoriser leur propre conception de l'art ou développer des réflexions sur des thématiques telles que l'histoire – c'est par exemple le cas de Walter Benjamin qui possédait d'ailleurs deux œuvres de Klee. En prenant pour fil directeur la pensée picturale et plastique (*das bildnerische Denken*) de Paul Klee, le cours traversera l'esthétique philosophique contemporaine, dans ses différentes approches : phénoménologie, théorie critique, iconologie, formalisme, théorie de la différence, notamment. Une séance hors les murs dans une institution culturelle accompagnera la réflexion.

Bibliographie

Des extraits seront fournis et travaillés en cours.

Adorno Theodor W., *Théorie esthétique* [1970], éd. Rolf Tiedemann, trad. Marc Jimenez, Paris, Klincksieck, 2020, extraits.

Benjamin Walter, *Sur le concept d'histoire*, thèse IX (à propos d'un tableau de Paul Klee intitulé *Angelus Novus*), trad. Olivier Mannoni, Paris, Payot, 2013.

Damisch Hubert, *Fenêtre jaune cadmium. Ou les dessous de la peinture*, Paris, Seuil, 1984, extraits.

Deleuze Gilles, *Francis Bacon. Logique de la sensation*, Paris, Éditions de la différence, 1981, chap. 8.

Deleuze Gilles, Guattari Félix, *Mille plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, « Souvenirs et devenirs, points et blocs », p. 355-366.

Foucault Michel, « L'homme est-il mort ? » (entretien avec C. Bonnefoy, juin 1966), in : *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 2001, t. 1, éd. Daniel Defert et François Ewald avec Jacques Lagrange, p. 540-544.

Greenberg Clement, « An Essay on Paul Klee » [1950], in : *Clement Greenberg. The Collected Essays and Criticism*, Chicago, Chicago University Press, 1993, vol. 3, p. 3-13.

Klee Paul, *Théorie de l'art moderne*, éd. et trad. Pierre-Henri Gonthier, Paris, Gallimard, Folio essais, 1998.

Maldiney Henri, « L'esthétique des rythmes » [1967], in : *Regard parole espace*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1973, p. 147-172, section II « De la forme au rythme », p. 153-158.

Merleau-Ponty Maurice, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1960, chap. 4.

Panofsky Dora et Erwin, *La boîte de Pandore, Les métamorphoses d'un symbole mythique* [1956], trad. M. Sissung, Paris, Hazan, 1990, chap. 8.

Philosophie de la justice (voir M2 parcours « Philosophie politique et juridique »)

Enseignante : Isabelle Delpla

Titre : Les théories de la justice : perspectives théoriques et pratiques

Validation : CC

Descriptif

Qu'est-ce qu'une société juste ? Y a-t-il continuité entre les théories de la justice nationales et internationales ? Ce cours partira d'une introduction aux théories de la justice qui ont marqué le renouveau de la philosophie politique depuis la parution de la *Théorie de la justice* de John Rawls en 1971 et des critiques et théories alternatives qu'il a suscitées. Pour se familiariser avec ces débats, voir le livre de Will Kymlycka, *Les Théories de la justice, une introduction* (La Découverte, Paris, 2003). Le cours prendra la forme d'un séminaire et mettra les principales théories contemporaines de la justice à l'épreuve de cas concrets tels que les guerres, l'immigration, les procès pour l'humanité. Ce cours du master PPJE étant ouvert aux étudiants du parcours PC et du parcours TREE, il confrontera les théories politiques « classiques » aux défis posés par le réchauffement climatique : y a-t-il une spécificité des migrations climatiques ? Peut-on parler de conflits climatiques ? C'est à partir de ces enjeux que seront confrontées les théories utilitaristes, contractualistes, libertariennes ou communautariennes de la justice.

Quelques références bibliographiques « classiques »

Les ouvrages marqués d'un astérisque peuvent être lus pendant l'été*

Berten, André, Pablo da Silveira et Hervé Pourtois eds., *Libéraux et communautariens*, PUF, coll. Philosophie morale, Paris, 1997.

Bessone, Magali ed., *La Justice*, Flammarion, coll. Corpus, Paris, 2000

Hume, David, *Traité de la nature humaine, Enquêtes sur les principes de la morale*

Kymlycka, Will, *Les Théories de la justice, une introduction*, La Découverte, Paris, 2003*

Locke, John : *Second traité du gouvernement civil*

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme**, *De la liberté**, *Principes d'économie politique*

Nozick, Robert, *Anarchie, Etat et utopie*, PUF, Paris, 1987

Pascal, Blaise : *Pensées, Opuscules (Trois discours sur la condition des grands)*

Platon : *Gorgias, République, Politique*

Rawls, John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987 (*A Theory of Justice* 1971).

Van Parijs, Philippe : *Qu'est-ce qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique*, Paris, Seuil, Paris, 1991.

Walzer Michael, *Sphères de justice, Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil, 1997

--, *Guerre justes et injustes*, Belin, 1999,

Ethique environnementale (cours de 18h CM (vendredi 8h-11h) pris dans l'UE « Ethique et environnement du parcours de M2 « Ethique, écologie et environnement »)

Enseignante : Johanna Lenne-Cornuez

Titre : Fondements de l'éthique environnementale

Validation : CC

Descriptif

Ce cours sera dédié à l'étude des fondements philosophiques de l'éthique environnementale. Dans un premier temps, nous aborderons les principes d'une nouvelle éthique à partir de la critique des morales traditionnelles ou dominantes. Nous nous demanderons s'il faut en finir avec l'anthropocentrisme et selon quelle perspective (écocentrisme, biocentrisme...). Dans une deuxième partie, nous discuterons de la nécessité de sortir des dualismes (nature/culture, humain/non-humain...) et de celle de sacraliser la nature. À partir de cette réflexion critique sur les dualismes, le troisième temps se demandera comment se rapporter moralement au vivant, en examinant notamment la possibilité de se décentrer pour se mettre à la place d'êtres non-humains et celle de conférer des droits à la nature. Enfin, le dernier moment du cours s'intéressera aux rapports entre écologie et féminisme, et à ce qui peut définir l'écoféminisme.

Bibliographie préliminaire

Callicott J. Baird, *Éthique de la terre* (éd. B. Lanaspeze), Wildproject, 2010.

Larrère Catherine, *Les philosophies de l'environnement*, PUF, 1997.

Léopold Aldo, *Almanach d'un comté des sables* (trad. Anna Gibson), GF, 2000.

Plumwood Val, *La crise écologique de la raison*, PUF, 2024.

Stone Christopher, *Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ?*, Le passager clandestin, 2022.

Sylvan (Routley) Richard, « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ? », dans *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*, Vrin, 2007 (ou dans *Aux origines de l'éthique environnementale*, PUF).

Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie (voir M2 parcours « Culture et santé »)

Coordination : Sous la responsabilité d'Élodie Giroux (Professeure philosophie, Univ Jean Moulin Lyon 3), Christophe Gauld (Maître de Conférences Praticien Hospitalier, pédopsychiatre, UCB Lyon 1 et HFME, HCL, docteur en philosophie) & Pierre Fourneret (PU-PH, pédopsychiatre, UCB Lyon 1 et HFME, HCL),

Validation : TO fin janvier/début février

Descriptif

Ce module a pour objectif de présenter l'essentiel des développements contemporains de la philosophie de la médecine et de la psychiatrie. Plusieurs grandes thématiques seront abordées comme la question de la définition et de la classification de la santé et de la maladie, les enjeux de la (sur)médicalisation et la pathologisation, de l'*Evidence-Based Medicine*, ses origines, ses enjeux et ses limites, de la recherche causale et la complexité de l'explication des maladies, mais aussi les questions et enjeux liés au développement des approches computationnelles et d'apprentissage automatique et aux troubles dans l'identité qui seront abordées sous un format plus interactif. On retrouve

en psychiatrie les problématiques rencontrées dans le champ de la médecine somatique ; elles y sont souvent redoublées.

Vendredi 18 septembre 2026

8h-12h : **Définir la santé et la maladie : enjeux et défis** (Elodie Giroux)

14h-18h : **Origines et causes des maladies entre génétique et environnement** (Marie Darrason, médecin et docteure en philosophie)

Samedi 19 septembre 2026 : salle commune

8h30-10h30 : **Causalité en médecine** (Elodie Giroux)

10h30-12h30 : **Force et faiblesse de l'EBM** (Elodie Giroux)

Vendredi 2 octobre 2026 :

8h-10h : **Pluralisme en médecine** (Anne Fenoy)

10h-12h : **Enjeux épistémologiques et éthiques des maladies neurodégénératives et maladies rares** (Anne Fenoy)

Session thématique « Intelligence artificielle »

14h-15h : *Enjeux et défis épistémologiques (et éthiques ?) associés à l'IA et au traitement de données massives en santé* (Julien Tricard ? A confirmer)

15h-16h : **L'intelligence artificielle en situation clinique. Un regard sociologique sur les usages concrets de l'IA en dermatologie.** Alexandre MATHIEU-FRITZ, Professeur de sociologie à l'Université Gustave Eiffel, Chercheur au LATTS (UMR 8134 – CNRS) / Dilara Vanessa TRUPIA, Docteur en sociologie, Chercheuse postdoctorale au LATTS (UMR 8134 – CNRS)

16h-17h : **L'IA peut-elle faire un diagnostic ? : l'exemple de la cancérologie** (Pierre Sujobert, hématologue, Lyon Sud, HCL)

Samedi 3 octobre 2026 : salle commune

Session thématique « Identités »

9h00-10h30 : **L'identité : de la philosophie à la psychiatrie** (Martin Blay)

10h30-12h00 : **Problématiques de genre** (Mathias Winter)

Bibliographie

- Bernard C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion, [1865], 1984
- Canguilhem G., *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F., 1966
- Demazeux, S. (2016). *Philosopher contre la psychiatrie, tout contre. Revue de Synthèse*, 137(1), 11-34.)
- Demazeux, S. (2024). *Qu'est-ce que la folie?*. Librairie philosophique J. Vrin.
- Giroux É., *Après Canguilhem, définir la santé et la maladie*, Paris, P.U.F., 2010
- Giroux É. et Lemoine M., *Philosophie de la médecine, Santé, maladie, pathologie*, Paris, Vrin, 2012. (en particulier : les textes de G. Canguilhem, C. Boorse, J. Wakefield, L. Nordenfelt et **Magnus**)
- Guyatt G. and the Evidence Based Medicine Working Group. Evidence-based medicine. A new approach to teaching the practice of medicine. *JAMA* 1992 ; 268 : 2420-2425.

- Gueyffier F., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2002, 52,1-3 ; Gueyffier F. & Cucherat M., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2003, 53, 817
- Hedgecoe A. 2002. « Reinventing diabetes: classification, division and the geneticization of disease », *New Genetics and Society*, vol 21, n1, p.7-27
- Hofmann, B. (2002). "On the triad disease, illness, sickness." *Journal of medicine and philosophy*, 27(6): 651-673. DOI: 10.1076/jmep.27.6.651.13793.
- Kendler K. and Parnas J., *Philosophical Issues in Psychiatry: Explanation, Phenomenology, and Nosology*. John Hopkins University Press; 2015
- Lemoine M., *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Paris, Hermann, 2017
- Sackett D. et al. Evidence Based Medicine: What It Is and What It Isn't. *BMJ* 1996 ; 312 : 71-72
- Stegenga J., *Care and cure, An introduction to philosophy of medicine*, University of Chicago Press, 2018
- Slama R. 2022. Causes et conditions extérieures de la maladie et de la santé. Leçon inaugurale au Collège de France.

Histoire et philosophie des technologies : voir M2 parcours « Logique, Histoire et philosophie des Sciences et des Techniques »

Enseignante : Sacha Loeve

Titre : L'instrument scientifique et ses frontières

Validation : CC. Le cours sera validé par la réalisation de la biographie d'un instrument, à rendre le 16 novembre travail qui sera ensuite présenté et discuté par vos pair-es dans une journée collective dédiée en fin de semestre.

Descriptif

Qu'est qu'un instrument scientifique ? Un prolongement des sens ou la matérialisation d'une théorie ? Un instrument est, à n'en pas douter, d'abord un objet technique. Qu'est-ce qui le qualifie alors de « scientifique » ? Est-ce simplement son usage, comme instrument *pour* les sciences, comme moyen *au service* d'objectifs scientifiques ? Et lesquels ? La collecte de données, le test de théories, la représentation, la mesure, la maîtrise voire la production de phénomènes sont-elles des fins scientifiques séparables des moyens instrumentaux qui conditionnent leur accomplissement ? Ou alors, y a-t-il dans le fonctionnement même d'un instrument scientifique une manière particulière d'instancier un acte de connaissance ? Enfin, qu'est-ce que la prise en compte de *l'instrumentation* peut bien apporter de plus que celle, plus classique, de l'expérimentation aux études sur les sciences ? Au lieu de présupposer une essence de la science dont on déduirait la nature de l'instrument scientifique, ce cours abordera l'instrument scientifique par ses frontières. Il explorera les zones grises où se jouent les démarcations et les déplacements entre l'instrument scientifique, ses doubles et ses marges : objets techniques, industriels, technoscientifiques, dispositifs esthétiques et médiums artistiques. Les séances alterneront cours magistral et présentations de textes par les étudiants en cours (notées en bonus).

Bibliographie

Certains articles ou extraits d'ouvrage seront mis à disposition en version électronique sur Moodle.

- * Bachelard G. (1949). *Le rationalisme appliqué*. PUF. Chap. VI. « connaissance commune et connaissance scientifique », pp. 102-118.
- * Baird D. (2002), "Thing knowledge - function and truth". *Techne: Research in Philosophy and Technology*, 6(2), pp. 96-105.
<https://scholar.lib.vt.edu/ejournals/SPT/v6n2/pdf/baird.pdf>
- * Baird D. (2004), "Instrument epistemology", Chap. 1 in *Thing Knowledge: A Philosophy of Scientific Instruments*, University of California Press.
- * Bensaude-Vincent B. (1994), « La balance : un univers de mesure », *L'actualité chimique*, n° 180, pp. 36-39. <https://www.lactualitechimique.org/La-balance-un-univers-de-mesure>
- * Borg, G. (2019), "Discovery and Instrumentation: How Surplus Knowledge Contributes to Progress in Science", *Perspectives on Science*, 27(6), pp. 861-890, https://doi.org/10.1162/posc_a_00328
- * Duhem P. (1906), « L'expérience de physique », chap 4, in *La théorie physique. Son objet, sa structure*. <https://books.openedition.org/enseditions/6077?lang=fr>
- * Hacking I. (1981), « Est-ce qu'on voit à travers un microscope ? », trad. Laugier S., & Wagner P., *Philosophie des Sciences* t.2, Vrin, 2004, pp. 238-274.
- * Hacking, I. (1992), "The self-vindication of the laboratory sciences", in A. Pickering (ed.) *Science as practice and culture*, University of Chicago Press, pp. 29-63.
- * Rheinberger H.-J. (1997), "experimental systems and epistemic things", chap. 2, in *Toward a history of epistemic things: Synthesizing proteins in the test tube*, Stanford University Press.
- * Shapin S. (1989), "The Invisible Technician", *Scientific American*, vol. 77, pp. 554-563. https://scholar.harvard.edu/files/shapin/files/shapin-invis_tech.pdf

Histoire et philosophie des sciences formelles : voir M2 parcours « Logique, Histoire et philosophie des sciences et des techniques »
Cours non ouvert cette année à Lyon 3.

Féminismes et pensées critiques : cours non pourvu au premier semestre cette année ; voir au second semestre pour la possibilité de le valider.

Philosophie juridique, morale et politique : CM de 24h, commun aux parcours M2 "Histoire de la philosophie", "Philosophie contemporaine" et "Philosophie Politique et Juridique"

Enseignant : Alessandro Taverniti

Titre : Henri Bergson, la politique et la morale : de la guerre à la paix

Validation : TE de 4h

Descriptif :

Le cours se propose de replacer la morale et la politique de Bergson dans le contexte de sa biographie intellectuelle. Pour ce faire, on prendra en compte la trajectoire de Bergson entre la Première Guerre mondiale et la publication de *Les deux sources de la morale et de la religion* en 1932. Dans un premier temps, nous aborderons les « discours de guerre » de Bergson, prononcés dans le contexte de la mobilisation des intellectuels français lors du premier conflit mondial, ainsi que son activité et ses missions diplomatiques en Espagne et aux États-Unis. La présidence de la Commission Intellectuelle de Coopération Internationale, au sein de la Société des Nations, nous offre une transition à la deuxième partie du cours. Dans ce deuxième temps, le cours sera consacré à la lecture, à l'analyse et à la contextualisation de la philosophie morale et politique de Bergson dans *Les deux sources de la morale et de la religion*, considérées comme des réponses aux critiques reçues en raison de sa mobilisation belliciste. S'achevant par des approfondissements tirés d'articles et de contributions de recherche sur le thème, le cours montre la trajectoire qui sépare un Bergson mobilisé pour la guerre d'un Bergson théoricien de la paix.

Bibliographie préliminaire

Littérature primaire :

A. Textes de Bergson (lecture intégrale obligatoire)

Bergson H., *Discours et conférences de Madrid sur l'âme humaine et la personnalité*, in Id., *Écrits philosophiques*, sous la direction de Worms F., Presses Universitaires de France, Paris, 2011, pp. 483-535.

Id., *Les deux sources de la morale et de la religion*, édition critique par Keck F. & Waterlot G., Presses Universitaires de France, Paris, 2013

Les textes de Bergson doivent impérativement être étudiés dans les éditions critiques indiquées.

Littérature secondaire :

B. Introductions générales (lectures vivement recommandées aux étudiant.e.s qui ne suivent pas le cours) :

Worms F., *Bergson ou les deux sens de la vie*, Presses Universitaires de France, Paris, 2004 (en particulier le chapitre IV)

Fedi L., *Introduction critique au Bergsonisme*, Kimé, Paris, 2025 (en particulier, première partie : la doctrine, chapitre 11 : la morale et la religion)

C. Ouvrage de référence sur le thème du cours (lecture vivement recommandée aux étudiant.e.s qui ne suivent pas le cours) :

Soulez P., *Bergson politique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989.

D. Articles, chapitres d'ouvrages collectifs ou chapitres de livres qui approfondissent certains thèmes du cours (une question portera sur un de ces textes à votre choix) :

Caeymaex F., *Les discours de guerre (1914-1918). Propagande et philosophie*, in *Annales Bergsoniennes VII : Bergson, l'Allemagne et la guerre de 1914*, Presses Universitaires de France, Paris, 2014, pp. 143-166.

Jones D. V., *Mysticism and war: Reflections on Bergson and his reception during World War I*, in *Annales Bergsoniennes VII : Bergson, l'Allemagne et la guerre de 1914*, Presses Universitaires de France, Paris, 2014, pp. 167-180.

Kisukidi N. Y., *Construire la paix : humanisme, langues et littérature chez Bergson*, in *Annales Bergsoniennes VII : Bergson, l'Allemagne et la guerre de 1914*, Presses Universitaires de France, Paris, 2014, pp. 213-234.

Somsen G., *The Philosopher and the Rooster: Henri Bergson's French Diplomatic Missions, 1914—1925*, « Historical Studies in the Natural Sciences » (special issue on Science Diplomacy), 50/4, 2020, pp. 364-383.

Weill M., *The phantom presence of war in Bergson's Two Sources*, in Sinclair M. & Wolf Y., *The Bergsonian Mind*, Routledge, New-York, 2022, pp. 281-292.

Worms F., *Au-delà de l'histoire et du caractère : l'idée de philosophie française, la Première Guerre mondiale et le moment 1900*, « Revue de Métaphysique et de morale », 2001, n° 3, pp. 63-81, repris dans Worms F., *La philosophie en France au XXe siècle. Moments*, Gallimard, Paris, 2009.

Zanfi C., *Bergson et la philosophie allemande (1907-1932)*, Armand Colin, Paris, 2013, chapitre 5 : La Guerre, pp. 223-271.

Philosophie des Sciences (voir mention M2 « Histoire de la philosophie », UE 1-S3, module 4/4)

Enseignant : Julien Tricard

Titre : Philosophie de la mesure et métaphysique des quantités

Validation : TO

Descriptif :

Depuis la formule de Galilée, selon laquelle le « grand livre (de la nature) est écrit en langage mathématique » (*Il Saggiatore*, 1623), le problème est de savoir ce qui rend possible la quantification des phénomènes naturels. Si connaître la nature, c'est rendre les phénomènes mesurables et les représenter mathématiquement, cette évidence apparente soulève une difficulté philosophique majeure : qu'est-ce qu'une quantité ? À quelles conditions une propriété peut-elle recevoir une détermination numérique ?

Ce cours étudiera d'abord la naissance moderne de cette exigence de quantification, depuis la mesure du temps et des vitesses chez Galilée jusqu'aux réflexions de Descartes sur les dimensions. La distinction entre qualités premières et qualités secondes servira de point d'appui pour poser une question directrice : toutes les propriétés sont-elles mesurables par convention, ou faut-il reconnaître une différence ontologique entre quantités et qualités ? On examinera ensuite les grandes conceptions philosophiques de la mesure : empirisme et opérationnalisme, approche axiomatique, théorie représentationnelle de la mesure. Nous pourrions ainsi aborder certains des grands problèmes de philosophie des sciences qui portent sur la dépendance entre théorie et expérience. La dernière partie du cours portera sur la métaphysique contemporaine des quantités : sont-elles des propriétés absolues des objets, ou bien fondamentalement des relations comparatives, des structures, ou encore des déterminables dont les valeurs seraient les déterminations ?

Bibliographie préliminaire :

Rudolf Carnap, *Les Fondements philosophiques de la physique*. Trad. J.-M. Luccioni et A. Soulez, Paris, Vrin, 2020.

Anouk Barberousse, « Les conditions de possibilité de la mesure », *Cahiers philosophiques*, 2013/4, n° 135, 2013, p. 7-22.

Nadine de Courtenay, « Mesure et formation des concepts physiques : Rudolf Carnap et Norman Campbell », dans Jacques Bouveresse et Pierre Wagner dir., *Mathématiques et expérience. L'empirisme logique à l'épreuve (1918-1940)*, Paris, Odile Jacob, 2008, p. 211-251.

Olivier Rey, « Mesure relative et mesure absolue », *Cahiers philosophiques*, 2013/4, n° 135, 2013, p. 36-50.

Henri Volken, « Les fondements : mesure pour mesure », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XLV, n° 138, 2007, p. 55-65.

Olivier Martin, *L'Empire des chiffres. Sociologie de la quantification*, « Chapitre 5. La quantification dans les sciences », Paris, Armand Colin, 2020, p. 105-131.

Hasok Chang, *Inventing Temperature: Measurement and Scientific Progress*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Jo Wolff, *The Metaphysics of Quantities*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

Philosophie moderne et contemporaine (17200026) (cours non mutualisé cette année avec l'agrégation)

Enseignant : Charles Ehret

Titre : Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?

Validation : TE

Descriptif

Le cours portera sur la question « pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? ». Après avoir interrogé la question elle-même — son sens, sa portée, sa légitimité —, nous considérerons trois façons d'y répondre. La première consiste à dire qu'il y a un être nécessaire (Dieu), cause des êtres contingents. Nous l'examinerons à partir des preuves de l'existence de Dieu et des théories de la création, médiévales et modernes. La seconde réponse soutient, sans poser un être nécessaire, qu'il y a nécessairement quelque chose. Nous l'examinerons à la lumière des métaphysiques contemporaines des mondes possibles. Enfin, nous verrons comment la tradition phénoménologique déplace le sens de la question pour la faire porter sur l'apparaître plutôt que l'être, et nous nous demanderons en quel sens il s'agit là d'un dépassement de la métaphysique.

Bibliographie

(Un recueil de textes sera mis en ligne en début de semestre)

Heidegger, M., *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, trad. Jean-François Courtine, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2025.

Leibniz, G. W., *Principes de la nature et de la grâce. Monadologie et autres textes, 1703-1716*, éd. Christiane Frémont, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1996.

Lewis, David, *De la pluralité des mondes*, trad. M. Caveribère et J.-P. Cometti, Paris, Éditions de l'Éclat, coll. « Tiré à part », 2007.

Thomas d'Aquin, *Somme contre les gentils. Livre I, Dieu*, trad., présentation et notes par C. Michon, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000.

Van Inwagen, P., « Why Is There Anything at All? », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volume*, 70/1 (1996), p. 95-120. Repris dans Id., *Ontology, Identity, and Modality : Essays in Metaphysics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 57-71.

17220042 - Débats et controverses : Normes et pratiques

Enseignant : Nicolas Nayfeld

Titre : Le pardon

Validation : CC

Descriptif : Ce cours sera consacré aux débats et controverses contemporaines autour du pardon sous sa forme morale, juridique et politique. Après une brève introduction consacrée à la difficile définition du pardon (par opposition aux excuses disculpantes ou aux justifications), nous aborderons tout d'abord l'opposition entre l'approche conditionnaliste et inconditionnaliste du pardon : ce dernier, pour être approprié, doit-il être conditionné à la reconnaissance, par l'agresseur, de ses torts ? Ensuite, nous nous demanderons si l'institution judiciaire a le pouvoir de pardonner au sens strict et nous examinerons les difficultés soulevées par la clémence du juge et les grâces du chef de l'État. Enfin, dans un dernier temps, nous nous intéresserons aux « politiques du pardon » (Sandrine Lefranc) : le pardon est-il nécessaire à la réconciliation – ou à la stabilisation de la démocratie – après les sévices d'un régime autoritaire ?

Bibliographie introductive :

- Derrida Jacques, *Foi et savoir*, Paris, Seuil, 2001.
- Duff Antony, « The Intrusion of Mercy », *Ohio State Journal of Criminal Law*, vol. 4, n° 2, 2007, p. 361-387.
- Hieronymi Pamela, « Articulating an Uncompromising Forgiveness », *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 62, n° 3, 2001, p. 529-555.
- Jankélévitch Vladimir, *Le pardon*, Paris, Flammarion, 2019.
- Lefranc Sandrine, *Politiques du pardon*, Paris, PUF, coll. « Fondements de la politique », 2002.
- Nayfeld Nicolas, Laurent Jaffro, Stéphane Lemaire et Magali Bessone (éd.), *La justice pénale aux frontières du pardon*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de la pensée juridique », n° 22, 2025.
- Tasioulas John, « Mercy », *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. 103, n° 1, 2003, p. 101-132.

17220041 - Débats et controverses : Savoirs et rationalités

Enseignant : Julien Tricard

Titre : Qu'est-ce que le « structuralisme » ? Connaissance structurale et ontologie des relations

Validation : CC**Descriptif :**

Ce cours interroge le structuralisme comme philosophie de la connaissance et métaphysique des relations. Il part d'une idée centrale : certains objets ne se comprennent pas par une nature intrinsèque, mais par la place qu'ils occupent dans un système de relations. Mais le terme « structuralisme » recouvre-t-il une doctrine unique, ou bien plutôt une famille de gestes philosophiques qui déplacent l'attention des substances vers les relations ? Qu'ont de commun les « structures » en mathématiques et en anthropologie ? Et surtout, le structuralisme est-il seulement une méthode d'analyse, ou engage-t-il une ontologie où les individus sont dérivés de leurs relations ? Peut-on aller jusqu'à soutenir qu'il n'existe que des relations ? Le cours abordera ces questions à partir de la philosophie des mathématiques, des sciences humaines et de la métaphysique contemporaine des sciences, afin de comparer les usages linguistiques, anthropologiques, mathématiques et ontologiques de la notion de structure.

Bibliographie introductive :

Piaget Jean, *Le structuralisme*, PUF, « Que sais-je ? », 1968.
 Dosse François, *Histoire du structuralisme*, 2 vol., La Découverte, 1991-1992 ; rééd. 2012.
 Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan, Sperber Dan, Safouan Moustapha, Wahl François, *Qu'est ce que le structuralisme ?*, Seuil, 1968
 Reck Erich, "Structuralism in the Philosophy of Mathematics", *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, 2019.
 Ruyant Quentin, « Le réalisme structural », manuscrit. [https://www.academia.edu/17868241/Le réalisme structural](https://www.academia.edu/17868241/Le_réalisme_structural)
 Worrall John, "Structural Realism: The Best of Both Worlds?", *Dialectica*, 1989.
 Chakravartty Anjan, "The Structuralist Conception of Objects", *Philosophy of Science*, 2003.
 Ladyman James, "Structural Realism", *Stanford Encyclopedia of Philosophy*.

Civilisations – histoire des idées. Ce cours est pris dans le Master 1 LLCER – études anglophones, Faculté de Langues, Lyon 2, sur le site de la Manufacture. Il est donné entièrement en anglais.

Cours non ouvert cette année.

Séminaire de méthodologie de la recherche

Enseignant : S. Madelrieux

Descriptif : exposé par les étudiant.e.s de l'état d'avancement de leur recherche et discussion collective, notamment sur les questions de méthode pour la rédaction du mémoire de recherche du master.

Validation : le séminaire se valide par équivalence, par le simple fait de présenter ses recherches lors d'une séance ; il n'y a pas de notation.

LISTE DES COURS DE L'ENS DE LYON

Ouverts à la validation

Voir tableau des équivalences p. 12

Responsable : Arnaud Milanese

Les informations sur les cours et séminaires sont disponibles en ligne : Ecole Normale Supérieure > Formation > Catalogue de cours (recherche par code de cours, par discipline ou par département).

<https://www.ens-lyon.fr/formation/catalogue-de-cours>

Certains détails des cours (descriptifs, salle) sont en attente.

1^{er} semestre

PHI-9134 L'appropriation de la nature chez Hegel et Adorno (Jean-Baptiste Vuillerod) – mardi 10-12h

PHI-4134 Gender, Culture and Equality (Sophie Guérard de Latour) – mardi 16h30-19h30

PHI-9108 Méthodes et pratiques de l'éthique de la santé (Julie Henry) – vendredi 8h30-12h30 et samedi 9-13h, sur calendrier (écrire obligatoirement à julie.henry@ens-lyon.fr pour s'inscrire au cours)

PHI-4101 Epistémologie de la modélisation : sciences formelles et sciences de la nature (Sara Franceschelli) – mercredi 13-16h

PHI-9136 La liberté politique (Sophie Guérard de Latour) – mercredi 9-11h

PHI-9113 Philosophie et épistémologie des sciences sociales (Claude Gautier et Arnaud Milanese) – jeudi 14-16h

PHI-9137 Malebranche : philosophie morale et sciences de l'homme (Maxime Ilou) – jeudi 14-17h

PHI-4123 Problèmes de la modernité (Delphine Antoine et Samuel Lézé) – jeudi 9-13h

2^{ème} semestre

PHI-9208 Féminisme et pensée critique (Elise Huchet) – jeudi 14-16h

PHI-9235 La mort de l'art, de l'esthétique allemande à l'art contemporain (Jean-Baptiste Vuillerod) – mardi 10-12h

NOTE SUR LA RÉDACTION DU MÉMOIRE

Le mémoire de fin d'études du Master 2 consiste en un traitement rédigé et approfondi du sujet déposé, permettant d'évaluer la culture philosophique convoquée par le candidat, la capacité de développer de manière argumentée des thèses, et surtout une proposition de thèse originale permettant d'attester de compétences de recherche philosophique. Le travail doit permettre de juger des aptitudes générales à la recherche en vue d'une poursuite d'études en cycle doctoral. Le mémoire est soutenu devant un jury composé au moins de 2 enseignant.es-chercheur.euse.s, dont la directrice ou le directeur du mémoire.

LE PLAGIAT ET L'UTILISATION DE L'IA

Le plagiat est la recopie sans guillemets ni indication d'auteur et de source de tout texte court trouvé dans un livre, dans un cours, dans un article ou encore recueilli sur un site internet. Tout plagiat, ainsi que l'utilisation non explicitée et justifiée de ChatGPT (ou de tout autre outil du même type) dans les travaux rendus pour les évaluations (devoirs sur table, devoirs à la maison, oraux, exposés, mémoire de master) constituent des fraudes passibles de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'université et l'interdiction de s'y réinscrire.

Tout emprunt d'idées doit être clairement signalé et mis entre guillemets, qu'il s'agisse d'un extrait d'un ouvrage papier ou d'un site Internet. Toute utilisation de l'IA doit être clairement explicitée et justifiée dans le devoir. Son utilisation n'est autorisée que pour le contrôle et la correction d'une production qui doit rester personnelle.

Toute citation, quelle que soit la longueur, même reformulée ou traduite, doit être indiquée par des guillemets et accompagnée d'une référence précise à l'auteur, à l'ouvrage, au site, entre parenthèses ou dans une note.

Le mémoire comporte une centaine de pages, imprimé en caractères 12 (les notes en 10), interlignes 1 ou 1,5 (Times ou Arial, par exemple).

Il doit présenter un sommaire au début (avec les titres principaux) et une table des matières détaillées à la fin comportant tous les titres et sous-titres. Chaque exemplaire est paginé, la pagination étant reproduite dans le sommaire et la table des matières. La numérotation des parties obéira de préférence à la hiérarchie suivante : Niveau 1 : Partie I. Sous-parties : 1 ; puis 1.1, 1.2, etc. ; puis : 1.1.1., etc.

La présentation du mémoire doit comprendre une page de couverture (la première page blanche répète le titre du travail) mentionnant successivement :

Faculté de Philosophie

Mémoire de MASTER préparé sous la direction de Mme La Maîtresse de Conférences /M. le Maître de Conférences ou de Mme la Professeure ou M. le Professeur X

Membres du jury : X et Y

Titre et sous-titre éventuellement

Année

Nom et Prénom

Le mémoire comporte obligatoirement une bibliographie, qui signale généralement tous les ouvrages lus ou utilisés dans le cours du mémoire. Elle peut selon le sujet être élargie pour constituer une bibliographie indicative facilitant d'autres recherches sur le même sujet. Elle est organisée de manière strictement alphabétique, sans distinction de forme (livre, articles, etc.). Les titres d'un même auteur sont rangés dans l'ordre chronologique de publication. En fonction du sujet (notamment mémoire sur un auteur X), elle peut se diviser en « Œuvres de X » et « Littérature secondaire ». La présentation des références obéit généralement aux normes suivantes :

Pour un livre d'auteur :

DUPONT F.,

2015, *La Quête de l'exactitude*, Paris, PUF.

2024, *Expérience et culture*, Paris, Gallimard.

Pour un ouvrage collectif :

EVANS J. et WALTER C. (Dir), 1995, *Le Public et son système*, Paris, Gallimard.

Pour un article de périodique :

EUBER G., 1972, « Comment rendre nos idées encore plus claires ? », *La Revue Philosophique*, n° 27, p. 30-35.

Pour un article dans un livre collectif :

YALT J., 1998, « L'Éclipse de l'opinion publique » in Evans J. et Walter C. (Dir), *Le Public et son système*, Paris, Gallimard, p. 56-68.

Chaque référence ou citation dans le texte donne lieu à un renvoi qui doit de préférence faire suite à la référence ou citation, et selon la forme suivante : « ... bla bla bla, selon l'expression de Yalt (YALT 1998, p. 58) » ; « ... c'est pourquoi Yalt écrit : « bla bla bla » (YALT 1998, p. 58) ».

Un exemplaire est nécessaire par chacun des deux membres du jury. Il n'est pas prévu ni exigé de déposer un exemplaire au secrétariat une fois la soutenance effectuée. Les meilleurs mémoires pourront faire l'objet d'une mise en ligne sur le site de la bibliothèque de Lyon 3, sur proposition des enseignants de la Faculté et après accord de l'étudiant-e.

RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS (extraits du règlement)

Les cours de Master 2^{ème} année sont donnés sur deux semestres consécutifs.

Contrôle des connaissances

Chaque semestre sera validé selon les cas par les contrôles des connaissances suivants : un terminal écrit ou oral qui peut être l'objet d'une seconde session selon les conditions exposées plus bas, un examen en contrôle continu (dont la forme est au libre choix de l'enseignant-e, et qui ne fait pas l'objet d'une seconde session) ou par l'assiduité (validation par équivalence, sans note attribuée). La première session des examens se déroule à la fin de chaque semestre. La deuxième session des examens des semestres 9 et 10 aura lieu durant les mois de juin et juillet.

Validation du stage

Le stage est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la totalité des heures requises. Il ne donne pas lieu à un rapport.

Validation du Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

Le PPP est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la formation proposée.

Validation de la matière « Actualité de la recherche »

La matière « Actualité de la recherche » est validée par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à des manifestations scientifiques en philosophie (séminaires, conférences, journées d'étude, colloques), dont le choix est approuvé par la ou le responsable du parcours, à la hauteur des heures indiquées dans la maquette. Elle ne donne pas lieu à un travail écrit.

Validation de la matière « Séminaire de méthodologie et de recherche »

La matière « Séminaire de méthodologie et de recherche » est validée par la présentation par l'étudiant(e) lors d'une séance de l'avancée de son travail de recherche pour son mémoire de master. Elle ne donne pas lieu à une note.

Validation des semestres 9 et 10

La compensation s'établit, à l'intérieur du semestre, entre les matières coefficientées. L'étudiant-e doit obtenir une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des notes coefficientées du semestre. A défaut, il/elle obtient les crédits correspondants à chaque matière pour lesquelles il/elle a une note supérieure ou égale à 10/20.

La validation du M2 (2^{ème} année de master)

Elle se fait à la fin du semestre 10. Les semestres 9 et 10 ne se compensent pas pour l'obtention du Master 2. La réussite au M2 permet de se voir délivrer le diplôme de Master. L'obtention du diplôme de Master est conditionnée par l'obtention de 120 ECTS.

Les absences

Toute absence au Terminal écrit ou oral (RNC : « résultat non calculé ») empêche le calcul de la moyenne générale ainsi que la compensation et entraîne l'ajournement. En effet une compensation ne peut être validée que si toutes les épreuves ont été passées. Cette règle s'applique y compris pour la soutenance du mémoire de recherche pour la première session.

La seconde session

Dans le cas des examens terminaux (TE et TO), pour toute matière dans laquelle l'étudiant(e) a obtenu une note inférieure à 10/20 et qui n'est pas validée par compensation, l'étudiant(e) est convoqué(e) à un examen de seconde session. Cette règle s'applique également pour tout étudiant(e) absent(e) lors de l'épreuve de la première session d'examen.

S'il/elle ne se présente pas à l'un des examens de seconde session auquel il/elle est convoqué(e), la note de première session ne sera pas conservée, et c'est l'absence à l'examen de seconde session qui apparaîtra sur le relevé de notes. La moyenne de la matière et du semestre ne pourra donc pas être calculée.

Étudiant-e-s handicapé-e-s

Les étudiant-e-s handicapé-e-s peuvent bénéficier d'un tiers temps supplémentaire. La demande doit être effectuée auprès de la médecine préventive et signifiée au Doyen dans les délais impartis.

LES CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

Tous les étudiant-es justifiant d'une inscription en M2 ou déjà titulaires d'un Master complet sont autorisé-es à présenter le concours du **CAPES externe de philosophie** (deux épreuves écrites généralement en mars, deux épreuves orales). Les étudiant-es inscrit-es en M2 Philosophie contemporaine peuvent donc passer en parallèle le concours du CAPES.

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site du Ministère de l'Education Nationale (inscription indépendante de l'inscription à la Faculté de Philosophie). Le programme est celui de la classe de Terminale. Contacter **Charles Ehret** (responsable de la préparation) dès la rentrée pour la constitution du groupe de préparation.

Tous les détenteurs-trices d'un Master complet sont autorisé-es à passer le concours de **l'Agrégation externe de philosophie** (trois épreuves écrites, quatre épreuves orales). La Faculté de philosophie de Lyon 3 propose en Bac + 6 une préparation complète aux épreuves de l'agrégation.

Programme de la session 2025 de l'agrégation externe (un * marque les parties du programme pour lesquelles une formation en philosophie contemporaine est utile ou nécessaire).

Écrit

- ***1^{ère} épreuve** : hors programme

- ***2^{ème} épreuve** : composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions :
La vie

- **3^{ème} épreuve** : épreuve d'histoire de la philosophie
Plotin
*Marx

Oral

- ***Leçon n° 1** : « La morale »

- ***Leçon n° 2** (= hors programme, sauf « la morale »)

- Textes français ou traduits en français

- FONTENELLE, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. C. Martin, Paris, Garnier Flammarion, 1998.

- *SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Flammarion, « Champs Essais », 2024.

- Texte en langue étrangère

Texte allemand

SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, 1, « Drittes Buch. Der Welt als Vorstellung zweite Betrachtung »

Texte anglais

LOCKE, *Second Treatise of Government* in *Two Treatises of Government*

Texte grec

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, livre I

Texte latin

BOËCE, *De consolatione philosophiae*, livres III à V

Texte arabe

AVERROËS (Ibn Rušd), *Kitāb faṣl al-maqāl* (*Le livre du discours décisif*)

Texte italien

MACHIAVELLI, *Il Principe*

Les inscriptions par Internet aux concours ont généralement lieu en septembre-octobre
 Pour tout renseignement, cf <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>